



## **Syndicat Local Construction Bois et Ameublement 31**

BOURSE DU TRAVAIL -19, PLACE SAINT SERNIN –  
31070 TOULOUSE CEDEX 7  
Tél-06 03 60 69 58 E-mail : slcba31@gmail.com

*A Toulouse, le 13 septembre 2012*

### **Communiqué de Presse**

## **Une filiale de PROCME occupée toute la journée par des salariés.**

En janvier et février dernier, une centaine d'ouvriers du groupe PROCME et leur section syndicale CGT avaient mené une lutte de 4 semaines pour empêcher leur licenciement sauvage.

Ils voulaient ainsi s'opposer aux manœuvres de la direction du groupe. Celle-ci désirait fermer sa succursale de Ramonville Saint Agne. Sa tactique consistait à transférer les 180 salariés dans 4 nouvelles sociétés, tout en remettant en cause les contrats de travail. Elle espérait ainsi pousser à la démission la majorité des ouvriers et briser la section syndicale.

**Nous dénonçons alors l'objectif ultime de la direction du groupe : fermer à terme les sociétés en utilisant la procédure de liquidation judiciaire, c'est-à-dire payer les créances et les procédures de licenciement par les deniers publics.**

La grève de janvier-février a empêché les licenciements immédiats et a permis de maintenir les contrats de travail.

**Mais la direction du groupe a engagé fin juillet une procédure de liquidation judiciaire de 2 sociétés (SGE de Ramonville et TDE de Nice).**

Depuis un mois et demi les salariés victimes de cette escroquerie se sont à nouveau mobilisés pour faire reconnaître une évidence : des liquidations frauduleuses !

Hier, les salariés n'avaient toujours pas reçu leur solde de tout compte. Pas de salaire, pas d'indemnité de licenciements, pas d'attestation Pôle Emploi pour s'inscrire,...

Les administrateurs judiciaires, nommés par le Tribunal de Commerce, étaient dans l'incapacité de procéder à cette régularisation obligatoire.... le groupe PROCME ne leur ayant pas transmis les documents nécessaires.

Aujourd'hui, des salariés se sont donc déplacés à Gemenos (Bouches du Rhône), pour occuper la société INNOVTEC (autre filiale du groupe). Cette action semble avoir payé : en fin de journée des engagements étaient donnés pour demain. Les licenciés et leur Syndicat demeurent cependant mobilisés et s'engagent à faire condamner les responsables de ces liquidations frauduleuses.